

A.C.I.R.E.Ph.

ap pep

la  
cgt  
ÉDUC'  
ACTION

SNALC  
CSEN

sn es  
fsu

SNFOLC  
FO  
Syndicat National Force Ouvrière  
des Lycées et Collèges

SO.P.PHI

éducation  
Sud

À

M. Benoît HAMON  
Ministre de l'Éducation Nationale

Le 14 avril 2014

Monsieur le Ministre,

Reçue le 6 février dernier par le cabinet de votre prédécesseur, une délégation intersyndicale et interassociative représentant tous les professeurs de philosophie a eu l'occasion d'évoquer la situation insupportable faite à l'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques à la suite de la suppression, avec la réforme du lycée, du dédoublement d'une heure de son enseignement. L'inégalité actuelle du traitement des élèves, clairement montrée par les données que nous avons apportées, est l'effet le plus flagrant et le plus injuste de cette situation.

L'engagement avait été pris par nos interlocuteurs d'un traitement rapide de ce problème, déjà bien connu, et reconnu, des différents services ministériels rencontrés. La fin de l'année et les décisions nécessaires à la suivante rendent aujourd'hui indispensable à l'information de nos adhérents et à notre action que nous ayons connaissance d'une décision. Notre demande, pour la rappeler, est celle d'un retour des dédoublements perdus, et, dans l'attente, d'une recommandation faite pour l'an prochain, à tous les proviseurs, d'une attention particulière au dédoublement d'une heure en philosophie dans les classes technologiques.

Sans réponse à ce jour, les associations et syndicats signataires de ce courrier aimeraient vous rencontrer pour évoquer à nouveau l'injustice provoquée par cette suppression d'un dispositif qui fut reconnu nécessaire dans ces classes au début des années 90 et connaître votre décision.

Dans l'attente, veuillez croire, Monsieur le Ministre, à notre très sincère attachement aux élèves de ces classes et engagement dans la promotion d'un enseignement de la philosophie s'adressant à toutes et à tous.

ACIREPh, APPEP, CGT-éduc'action, SNALC, SNES-FSU, SNFOLC, SO.P.PHI, SUD-éducation.

T.S.V.P.

Contact : Simon PERRIER, 19 rue des écuyers, 28000 Chartres. 06 84 25 56 87 ou  
02 37 91 19 58 - simonperrier@sfr.fr

Pour information, le communiqué publié en commun à l'issue de l'audience du 6 février dernier :

Une délégation, composée de représentants des associations professionnelles ACIREPh, APPEP et SO.P.PHI et des organisations syndicales CGT Educ'action, SNALC, SNES-FSU, SN-FO-LC et SUD Éducation, a été reçue le 6 février 2014 par des représentants du cabinet du ministre et de la direction générale de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale.

La délégation a exigé une nouvelle fois le rétablissement du dédoublement d'une heure en philosophie (dans le cadre d'un horaire national) dans toutes les séries technologiques et dans tous les établissements. Le ministère a dit « comprendre le ressenti et les difficultés » qui existent à enseigner sans dédoublement la philosophie en série technologique.

Le ministère face à l'unité et à la détermination des associations professionnelles et des organisations syndicales s'est engagé à donner une réponse dans un délai rapide.

Les organisations syndicales et associations professionnelles ACIREPh, APPEP, SOP.P.PHI, CGT Educ'action, SNALC, SNES-FSU, SN-FO-LC et SUD Éducation seront très vigilantes quant au respect de cet engagement.

Paris le 6 février 2014